

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 8.2

Date de révision 27.05.2020

Date d'impression 21.01.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateurs de produit**

Nom du produit : Acide salicylique

Code Produit : PHR1013
Marque : Sigma-Aldrich
No REACH : 01-2119486984-17-XXXX
No.-CAS : 69-72-7**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéSociété : Sigma-Aldrich Chimie Sarl
L'Isle D'Abeau Chesnes
F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER
Téléphone : 0800 211408
Fax : 0800 031052
Adresse e-mail : servicetechnique@merckgroup.com**1.4 Numéro d'appel d'urgence**Numéro d'Appel : +33 (0)9 75 18 14 07 (CHEMTREC)
d'Urgence : +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302
Lésions oculaires graves (Catégorie 1), H318
Toxicité pour la reproduction (Catégorie 2), H361d

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage**Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**

Pictogramme



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

| | |
|---|--|
| H361d | Susceptible de nuire au fœtus. |
| Conseils de prudence | |
| P201 | Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. |
| P202 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. |
| P280 | Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive. |
| P301 + P312 | EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P308 + P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. |
| Informations Additionnelles sur les Dangers | aucun(e) |

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

| | |
|-------------------|--|
| Formule | : C ₇ H ₆ O ₃ |
| Poids moléculaire | : 138,12 g/mol |
| No.-CAS | : 69-72-7 |
| No.-CE | : 200-712-3 |

| Composant | Classification | Concentration |
|-----------------------|--|---------------|
| Salicylic acid | | |
| | Acute Tox. 4; Eye Dam. 1; Repr. 2; H302, H318, H361d | <= 100 % |

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4 Information supplémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Entreposer dans un endroit frais.

Stocker à température ambiante. Sensible à la lumière.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0,11 mm

Délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0,11 mm

Délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d' appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | |
|--|--|
| a) Aspect | Forme: poudre, cristallin(e) Couleur: blanc |
| b) Odeur | inodore |
| c) Seuil olfactif | Donnée non disponible |
| d) pH | 2,4 à 20 °C |
| e) Point de fusion/point de congélation | Point/intervalle de fusion: 158 - 160 °C |
| f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 211 °C à 20 mmHg |
| g) Point d'éclair | 157 °C - coupelle fermée |
| h) Taux d'évaporation | Donnée non disponible |
| i) Inflammabilité (solide, gaz) | Ce produit n'est pas inflammable. |
| j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Limite d'explosivité, inférieure: 1,1 % (v) |
| k) Pression de vapeur | 1 mmHg à 114 °C |
| l) Densité de vapeur | Donnée non disponible |
| m) Densité relative | 1,44 gcm ³ à 20 °C |
| n) Hydrosolubilité | Donnée non disponible |
| o) Coefficient de partage: n-octanol/eau | log Pow: 2,25 à 25 °C - Bioaccumulation n'est pas à prévoir. |
| p) Température d'auto-inflammabilité | Donnée non disponible |
| q) Température de | Donnée non disponible |

décomposition

- r) Viscosité Donnée non disponible
- s) Propriétés explosives Donnée non disponible
- t) Propriétés comburantes Donnée non disponible

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter

lumière

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts, Des bases fortes, iode, fer et sels ferreux

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - mâle - 891 mg/kg

(OCDE ligne directrice 401)

Effet comportemental: Faiblesse musculaire

DL50 Dermale - Rat - mâle et femelle - > 2,000 mg/kg

(OCDE ligne directrice 402)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau - 4 h

(OCDE ligne directrice 404)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

(Test de Draize)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Cellules de lymphome de souris
Résultat: négatif
Test d'aberration chromosomique in vitro
Cellules d'ovaires de hamster chinois
Résultat: négatif
Test de Ames
Escherichia coli/Salmonella typhimurium
Résultat: négatif
OCDE ligne directrice 475
Souris - mâle - Moelle osseuse
Résultat: négatif
US-EPA
Souris - mâle - Moelle osseuse
Résultat: négatif

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Toxicité à dose répétée - Rat - mâle et femelle - Oral(e) - 2 a - Dose sans effet toxique observé - 50 mg/kg
(par analogie aux composés similaires) (ECHA)
RTECS: VO0525000

Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements
L'intoxication chronique et légère par salicylates est dénommée salicylisme. Les symptômes comprennent : céphalée, vertige, tintement des oreilles, problèmes de l'ouïe, affaiblissement de la vue, confusion mentale, lassitude, somnolence, sudation, soif, hyperventilation, nausée, vomissements et éventuellement diarrhée. Des cas d'intoxication plus graves sont caractérisés par des troubles plus marqués du système nerveux central (y compris convulsions généralisées et coma), éruptions cutanées et des altérations prononcées de l'équilibre acide-base.

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

| | |
|----------------------------|--|
| Toxicité pour les poissons | Essai en dynamique CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 1.370 mg/l - 96 h (OCDE ligne directrice 203) |
|----------------------------|--|

| | |
|---|---|
| | Remarques: (par analogie aux composés similaires) |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 870 mg/l - 48 h (OCDE Ligne directrice 202) |
| Toxicité pour les algues | Inhibition de la croissance CE50r - Desmodesmus subspicatus (Algue verte) - > 100 mg/l - 72 h (OCDE Ligne directrice 201) |
| Toxicité pour les bactéries | Essai en statique CE50 - Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida) - 380 mg/l - 16 h Remarques: (ECHA) |

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité aérobie - Durée d'exposition 4 jr
Résultat: > 90 % - Intrinsèquement biodégradable.
(Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.9)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Not dangerous goods

IATA: Not dangerous goods

| | | | |
|---|-----------------------|--------------------------|-----------|
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | ADR/RID: - | IMDG: - | IATA: - |
| 14.4 Groupe d'emballage | ADR/RID: - | IMDG: - | IATA: - |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | ADR/RID: non | IMDG Polluant marin: non | IATA: non |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Donnée non disponible | | |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

| | |
|-------|--------------------------------------|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H361d | Susceptible de nuire au fœtus. |

Information supplémentaire

Copyright 2020 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.